Directeur de la publication : Bernard LEBRUN – inscription CPPAP n°0922S07561 – imprimé par nos soins

U. 72 enjeux

n°134

EDUCATION . RECHERCHE . CULTURE . TRAVAIL . EMPLOI . JUSTICE . TERRITORIALE

Dispensé de timbrage
Le Mans CTC
Déposé le
15 septembre 2020

SITE DE DEPOT P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

EDITO

Au printemps dernier une pandémie meurtrière a saisi la planète. Confinements dans de nombreux pays, développement du télétravail, école arrêtée et prolifération des offres scolaires numériques privées, parents confrontés à la garde d'enfant sur de longues périodes... Economie(s) à l'arrêt...

Sauf pour les premières et premiers de cordée (les vrai-e-s), qui ont maintenu les fonctions de base de la société alors que les faux-sses (celles-ceux de Macron), étaient à l'abri dans leurs résidences secondaires luxueuses, tout s'est arrêté. Le mouvement social, pourtant d'ampleur contre la réforme des retraites avant le confinement, a lui aussi été stoppé net. Une reprise scolaire courte a clôturé l'année, focalisée sur le problème sanitaire. Loin de toute continuité pédagogique cette reprise a eu le mérite d'éclairer concrètement les impasses d'organisation et un protocole inapplicable… Même si le débat médiatique a gonflé autour de médicaments prétendus miracles, on savait dès cette époque que le vaccin serait absent pour encore longtemps.

Cette situation a été, dès lors, communément analysée comme génératrice, à court terme, d'une crise économique et sociale de très grande ampleur, et d'un risque sanitaire durable.

En France, l'été a passé, les estivant-e-s ont consommé, le commerce a repris. Ici des hôteliers ont tiré leur épingle du jeu, là d'autres n'ont pas travaillé… Le commerce du Puy du Fou a décroché les autorisations nécessaires pour exister. Mais la culture est restée sur la touche car l'essentiel des festivals n'ont pas eu lieu, les cinémas, théâtres sont restés vides... Le milieu artistique et culturel serait-il plus soucieux de la santé de son public que le commerce de celle de ses client-e-s et salarié-e-s ?

Puis la rentrée est venue. **Et le ministre de l'Education Nationale a exprimé que tout était prêt.**

Pourtant, alors que déjà 15 jours ont passé depuis la reprise,

• Des personnels parents d'enfants atteints par la COVID 19 sont sommés (c'est le cas en Sarthe) d'être en arrêt maladie ordinaire, quand la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique précise qu'ils doivent être en Autorisation Spéciale d'Absence.

• Des agent-e-s dont les enfants de moins de 16 ans sont atteint-e-s de la COVID ne savent pas sous quel

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

p. 1 et 2 : Edito
p. 3 : "Plus jamais ça, les 34 mesures..."
p. 4 : Emploi 17 septembre
p. 4 : Climat 25 & 26 septembre
p. 5 : Des métiers... des syndicats...la FSU
p. 6 : L'Université sous tension
p.6 : Droit des femmes. Le CFU recrute.
p.7 : La recherche scientifique, la vraie
p. 7 et 8 : Dans les régions, départements, villes et villages, la FP territoriale.
p. 8 : Pour une formation professionnelle Publique.
p.8 et 9 : Second degré, des situations diverses.
p. 9 et 10 : Pourtant, tout était prêt!
p. 10 : Répression syndicale
p.11 : RESF. Utile plus que jamais
P; 12 : Les Rosies en Sarthe
p. 12 : AESH. Prenez contact!

U. 72
FSU 72 - 29 place d'Alger 72000 LE MANS
Tel 02 43 43 86 21/ Fax 02 43 23 33 73 courriel : fsu72@fsu.fr

Trimestriel - 0.50 €
n°134 - septembre 2020

statut administratif ils et elles restent chez eux. • Des professeur.e.s sont ici et là maintenu.e.s sur leur poste alors que leur classe ou établissement est fermé.

• Les consignes sur la circulation de l'information sont inopérantes : il est dit aux directeur-trice-s qu'ils-elles ne doivent pas communiquer auprès des familles en cas de cas COVID avéré. La même consigne est parfois donnée aux chefs d'établissement vis à vis des professeur.e.s. Ce genre de consigne produit de la défiance, et des contrastes importants de pratiques, les un-e-s appliquant, les autres refusant de ne pas partager une information qu'ils jugent insdispensable pour la sécurité des familles et collègues.

• Les masques n'étaient pas tous dans les établissements le jour de la rentrée.

• Une lettre de l'Agence régionale de santé estime ces derniers jours que les masques fournis par le ministère sont insuffisamment protecteurs, ajoutant encore au trouble...

• Et surtout, aucun recrutement n'a été prévu de titulaires remplaçants ou d'infirmières et de médecins scolaires. La Sarthe a même supprimé plus d'une dizaine de postes de remplacement en primaire pour satisfaire des ouvertures de classe incontournables, qui auraient porté des effectifs à plus de 30 élèves si elles n'avaient pas été faites. Ces situations de carte scolaire étaient connues, et la multiplication des absences dans ce contexte sanitaire hors norme était parfaitement anticipable. La nécessité d'augmenter la présence de compétences médicales sur le terrain, particulièrement dans les écoles, était elle aussi anticipable. A défaut, avec la survenue des maladies saisonnières, ce sont les personnels enseignants qui devront assumer des diagnostics alors qu'ils et elles ne sont pas formé.e.s à cela, qu'ils et elles seront en situation de faiblesse par défaut de légitimité pour assumer des évictions d'autant plus difficiles à admettre par les parents que les pressions sur le retour à l'emploi sont très fortes.

Le service public s'annonce discontinu pour les mois à venir, et pourtant, tout est sous contrôle, nous a-t-on dit ...

Si l'école est centrale du point de vue de l'éducation, de l'émancipation des élèves, elle est aussi la condition de la reprise du travail des parents. Encore faut-il que ces parents aient un emploi, Hélas, en cette fin d'été, on voit se développer les fermetures d'entreprises… Le début de la vague s'annonce. L'hypothèse d'une explosion de la grande pauvreté, pas seulement celle du franchissement du seuil statistique de pauvreté, mais celle du retour historique d'une misère qui plonge des populations entières dans la faim, existe sérieusement en France, dans ce pays si riche. **Alors qu'il faudrait changer de logique, sortir du principe de guerre économique pour mettre à l'abri des échanges commerciaux les biens communs que sont la santé, l'éducation, la culture, l'accès aux ressources nécessaires à la vie, la protection de la biodiversité, la crise sanitaire se transforme en crise économique et sociale parce que le gouvernement ne fait pas le choix politique du partage des richesses, du partage du travail, d'une transition écologique à la hauteur de l'instant, de l'urgence.**

En rester à ce constat serait insuffisant. En plus de la défense des professionnel.lle.s, une fédération comme la FSU, son Institut de recherche, l'ensemble des corporations et métiers qui la constituent et qui sont présentés dans ce bulletin, travaillent à une transformation sociale depuis son origine, en 1993.

Et si l'été qui s'achève fut ce théâtre d'impréparation, annonciateur d'un avenir sombre, il a aussi été le moment d'une convergence inattendue, qui se prolonge sous le titre explicite de **« Plus Jamais ça »**.

Ce sont deux réseaux de chemins qui historiquement viennent d'endroits assez éloignés :

• d'un côté le mouvement syndical, axé sur le travail, fondé sur le nombre, hiérarchisé pour l'essentiel, prolongement du mouvement ouvrier. Il a permis l'abolition de toute une série de dominations qui s'exerçaient sur le salariat.

• Le mouvement climat, axé sur l'écologie, fondé sur l'action immédiate et locale, pratiquant souvent l'horizontalité des décisions, très tôt lucide sur l'état de la planète. Il a permis de sauvegarder des éco systèmes, de faire monter la conscience sur la préservation du climat.

La mesure de l'urgence a permis ces derniers mois d'initier une démarche de convergence et de construction commune entre ces deux univers. Les « 34 mesures pour le monde d'après » sont cosignées d'organisations aussi diverses que la FSU, la CGT , Solidaires…. et Greenpeace, Oxfam, alternatiba… Mouvement social, mouvements climat, la conscience que la fin du mois et la fin du monde sont inextricables les fait, nous fait, inventer ensemble.

A côté de cette perspective nouvelle, la FSU continue d'agir concrètement, dans le cadre de **RESF**, à l'accès à l'éducation des enfants de familles arrivées en France pour trouver asile, abri, contre les guerres et les dérèglements climatiques déjà existants. Un article fait le point à ce sujet.

Encore une fois, articuler le sociétal et le combat purement syndical, c'est l'ADN de la FSU.

C'est aussi elle qui depuis des années ne se contente pas d'organiser des processions quand il s'agit de manifester. Musique, projections, théâtre, ... Elle accueille et participe volontiers à des formes d'interventions nouvelles, telles que la batucada intersyndicale, ou encore les Rosies, qui sont présentées en fin de bulletin. Même si la démarche syndicale relève de cette énergie positive, les enjeux de pouvoirs sont lourds et la répression est sévère, comme l'illustre l'article sur la répression. Une raison de plus de rejoindre la FSU, car c'est le nombre, les échanges, les soutiens, qui sécurisent la démarche.

Un dernier mot pour souligner que l'activité syndicale, condition d'une liberté au travail, condition de La liberté, subit en ce moment une terrible répression. Ce bulletin s'en fait l'écho.

Un tout dernier mot, celui-ci pour saluer le travail considérable qu'a mené Dominique Chaperon pendant ces années, au secrétariat de la FSU. Pas trop de mots pour ne pas froisser la modestie, l'humanité et l'humour qui le caractérisent... Bonne arrivée à la retraite, Domi! Et à tout de suite...

Ce n'est qu'un combat continuons le début.

Plus jamais ça ! Comment construire le monde d'après ?

Ce texte reprend les propos d'Aurélie Trouvé, agro-économiste porte parole d'ATTAC, dans une vidéo diffusée sur le site de l'Institut de la FSU. Elle raconte la génèse et le développement actuel de cette initiative. En Sarthe, le 4 juillet dernier, une déclinaison locale a rassemblé la FSU 72, l'UD72 CGT, Solidaires Sarthe, la CNT Sarthe, l'UNEF 72, Greenpeace 72, et la Ligue des Droits de l'Homme 72 malgré une participation nationale encore non actée.

.

Une trentaine d'organisations syndicales et associatives ont signé, nationalement, un premier texte unitaire pour le 1er mai 2020. Auparavant encore une pétition « plus jamais ça » avait rassemblé de nombreuses signatures.

Ce qui fait du commun entre toutes ces organisations c'est l'idée que « fin du monde et fin du mois relèvent du même combat ». C'est vrai pour les mouvements « climat », les Gilets Jaunes, ou encore le mouvement social qui a eu lieu pour sauvegarder le système des retraites.

La démarche naît du constat qu'articuler les questions sociales et les questions écologiques est difficile. Il s'agit donc de porter les questions écologiques dans les mouvements syndicaux et, à l'inverse, de porter les questions sociales dans les mouvements « climat ».

La question qui se pose est de savoir comment faire pour vraiment travailler ensemble face aux urgences écologiques et sociales et de faire en sorte que ce travail s'exerce vraiment en complémentarité. En janvier 2020 ATTAC, la CGT et Greenpeace ont lancé une tribune commune, à laquelle se sont agrégés la FSU, Solidaires, oxfam, les amis de la terre, la confédération paysanne…

Au moment de la crise sanitaire, notamment quand a débuté le confinement, il est apparu naturel à ces organisations de travailler véritablement ensemble pour constuire des réponses et revendications communes face à la crise. Elle est systémique, c'est une crise du système néolithique vitaliste néolibéral avec toutes ses dimensions délétères du point de vue écologique, social et démocratique. Les participant-e-s ont volontiers mis ensemble les capacités d'expertise et de mobilisation de chacune et chacun, avec des cultures et des histoires militantes différentes, pour produire des réponses communes face à ce qui arrive. Ce sont les 34 mesures pour le monde d'après.

Ce qui s'est construit c'est l'idée que le combat se joue contre des intérêts puissants portés par des représentants de grands patrons, de multinationales et de très riches. Face à ce bloc dominant et ses intérêts très puissants il faut que des alliances larges se constituent ainsi qu'une volonté de se battre ensemble sur la base de valeurs communes.

Si toute la gauche et l'écologie qui partagent ces valeurs communes étaient capables de ce type de convergence, le monde se porterait mieux. Il s'agit de construire un front commun écologique, social et démocratique, de façon progressive, en rupture avec le système capitaliste néolibéral. Il s'agit surtout de porter des alternatives, auxquelles ces organisations travaillent ensemble…

Et le travail commun ne cesse d'augmenter ! Cela se passe extrêmement bien, selon Aurélie Trouvé, actrice impliquée, qu'il s'agisse des rencontres au niveau national, mais aussi au niveau local. Il y a plusieurs dynamiques « plus jamais ça », qui ont émergé avec des périmètres différents en fonction des lieux, et c'est tant mieux.

Il y a un enjeu véritable car, en ne faisant rien, on peut véritablement aller vers l'aggravation du jour d'avant, avec un gouvernement ultra libéral qui devient de plus en plus autoritaire pour imposer ses vues. On constate qu'au prétexte du confinement les gouvernants ont aboli une nouvelle partie du code du travail, qu'ils ont imposé un état d'urgence jusqu'à fin juillet, que le médef demande qu'on lève les contraintes environnementales pour la relance économique…

Toutes ces actions sont matinées d'un discours sur la relocalisation. C'est en fait plutôt une sorte de renationalisation du capitalisme, évidemment en faveur des grands patrons, avec de surcroit un versant xénophobe et nationaliste du propos. C'est là ce qui peut arriver de pire.

L'autre hypothèse à laquelle nous travaillons c'est que toutes les forces de gauche, écologistes, ainsi que les mouvements sociaux, soient capables de construire et d'imposer autre chose, un futur qui soit solidaire, écologique et démocratique.

Journée d'action du 17 septembre

Extrait du communiqué disponible sur le site de la FSU 72 : S'il y a des leçons à tirer de la période actuelle c'est la nécessité de revenir à des pratiques réconciliant l'économique, le social et l'environnemental. Cela passe par une réindustrialisation du pays donnant priorité aux économies circulaires, s'appuyant sur des relocalisations d'activités, sur le développement des services publics, de la fonction publique et sur une politique des transports favorisant les modes les moins polluants et les plus sécurisant à l'image de la SNCF... Face à la gravité de la crise économique, sociale, environnementale et face aux attaques patronales et gouvernementales, nous appelons les salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi et la jeunesse à ne pas céder au fatalisme et à la résignation en se mobilisant dans les entreprises et services pour imposer un véritable plan de sortie de crise alliant enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Les 5 organisations départementales ci-dessus appellent à faire de la journée du 17 septembre une première journée d'action de grève, de manifestation, par des actions dans les entreprises, services en participant au rassemblement interprofessionnel à 10H00 devant le Palais des Congrès et de la Culture du Mans

Les 25 et 26 septembre : partout dans l'action pour le climat et l'emploi

Les 25 et 26 septembre ont lieu les marches internationales pour le climat. Parce que la fin du monde et la fin du mois sont un même combat, parce que face aux destructions d'emploi et à l'urgence écologique nous refusons d'opposer justice sociale et environnementale, les organisations membre du collectif "Plus Jamais ça" appellent à participer et à multiplier les différeentes initiatives de mobilisations locales décidées autour des 25 et 26 septembre.

Nous ne nous résignons pas à ce que le jour d'après ressemble au jour d'avant, en pire. La pandémie de la Covid 19 a mis cruellement en lumière les problèmes environnementaux, productifs, sociaux préexistants, dont souffrent le plus celles et ceux qui ont le moins. Nous sommes convaincu-e-s que c'est par la mobilisation que nous imposerons les mesures de justice sociale et environnementale nécessaires et que la situation nécessite d'affronter ensemble les urgences écologiques, sociales et démocratiques. C'est pourquoi nous appelons à nous rassembler dans des lieux symboliques de ces impératifs. En voici quelques exemples. Pour exiger un plan de relocalisation, nous soutiendrons les salarié-e-s de la papeterie de La Chapelle Darblay menacée de fermeture. Pour préserver les terres agricoles, nous agirons face au projet de centre commercial « Oxylane », porté par Décathlon en périphérie de Montpellier. Cette fin de semaine-là, c'est aussi pour exiger un autre futur pour la jeunesse que nous appelons à soutenir les marches dans le cadre de la journée internationale de la grève scolaire pour le climat vendredi 25 septembre et l'appel à la mobilisation de « l'Assemblée pour l'Amazonie » pour défendre le poumon de la planète menacée par la déforestation et les mega-incendies ». Pour dénoncer l'industrie polluante et la carence des pouvoirs publics en matière de prévention et d'information, nous manifesterons à Rouen un an après l'explosion de l'usine Lubrizol.

Nous marcherons aussi en solidarité avec les populations victimes du comportement irresponsable des multinationales françaises qui engendrent des atteintes graves et risques d'atteintes graves aux droits humains et à l'environnement, comme le méga-projet pétrolier de Total en Ouganda et Tanzanie.

Nous appelons aussi sur tout le territoire à l'organisation de débats autour des propositions du « plan de sortie de crise » présenté par le collectif « Plus jamais ça » et sur les meilleures manières de les voir mises en oeuvre. A partir des luttes et alternatives territoriales, nous appelons les collectifs, les organisations à s'en saisir au niveau local pour faire remonter leurs réactions, critiques et compléments, dont nous nous saisirons pour avancer dans nos propositions.

En effet, alors que le chômage, la précarité et la pauvreté augmentent de façon inquiétante, alors que le chantage à l'emploi bat son plein dans les entreprises, alors que les services publics, mis à mal par des années d'austérité, ne font face à la situation que grâce au dévouement des personnels, le gouvernement annonce un « plan de relance » qui revient à déverser des milliards d'euros sur les entreprises sans contrepartie sociale et environnementale.

Nous exigeons, à l'inverse, que soient prises des mesures de rupture. Celles que nous avons présentées dans notre « plan de sortie de crise » sont une première réponse qu'il convient d'approfondir, de développer, de faire partager par le plus grand nombre pour construire un futur écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral.

Nous appelons ainsi sur tout le territoire à multiplier les initiatives et rassemblements autour du 25 et 26 septembre, et à faire converger les mobilisations pour l'emploi et pour l'environnement.

FSU : des univers professionnels multiples, mais un esprit commun.

La FSU est une fédération de syndicats qui rassemble de nombreuses corporations, même si l'essentiel de ses effectifs est composé de professionnel-le-s de l'éducation. Sans entrer dans l'histoire riche de sa constitution, aujourd'hui elle rassemble syndicalement :

- des professeur-e-s d'éducation physique
- des professionnel-le-s de l'environnement
- des chercheur-se-s
- des personnels administratifs, des ingénieur-e-s, des technicien-ne-s
- des professionnel-le-s de l'art et de la culture
- des professionnel.le.s de l'éducatif judiciaire
- des professionnel-le-s de l'éducation populaire, du ministère de la jeunesse et des sports, des animateur-trice-s
- des infirmières et infirmiers scolaires
- des professeur-e-s de l'enseignement agricole
- des professeur-e-s d'université ou de grandes écoles
- des personnels (professeur-e-s, AED, CPE, AESH, Psy-EN...) de collège ou de lycée
- des professionnel-le-s du milieu pénitentiaire
- des inspecteur-trice-s de l'Education Nationale
- des personnel-le-s de la caisse des dépôts ,
- des professeur-e-s de l'enseignement professionnel
- des professionnel-le-s de l'agriculture et de la mer
- des professeur-e-s des écoles, des AESH, des psychologues
- des assistant-e-s sociaux-les de la fonction publique d'état
- des personnel-le-s travaillant dans les ambassades
- des employé.e.s, ouvrier.e.s, cadres administratifs, policier.e.s, assistant-e-s maternelles, assistant-e-s familiales, ATSEM, assistant-e-s sociaux-ales, agent-e-s assurant des missions de service public : eau, pompes funèbres, restauration, animation, périscolaire, prévention spécialisée, tourisme, sport, rammassage des ordures… autant de professionnels faisant fonctionner les colllectivités territoriales
- des agent-e-s ou salarié.e.s du service public de l'Emploi, de la formation professionnelle, de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle
- des proviseur-e-s, des principaux-ales

22 syndicats. On le voit la FSU défend et fait dialoguer une diversité de métiers et missions loin de s'arrêter à la sphère enseignante ou scolaire. Dans tous les secteurs, le syndicalisme qu'elle développe n'est ni limité à un corporatisme étroit, ni limité à un syndicalisme de régulation.

La FSU se reconnaît dans une défense au plus près des personnels, articulée avec une visée de transformation sociale qui n'admet pas l'insécurité économique, sociale, affective, liée aux inégalités, et toutes les violences et dominations qui en découlent, produites par le capitalisme.

Dans une conception démocratique, émancipatrice, la démarche syndicale de la FSU se construit en fonction des réalités sociales et politiques, elle s'élabore dans le débat, par la synthèse.

Anticiper les évolutions et les besoins nouveaux, porter l'intérêt général, élargir le champ des possibles, développer des propositions économiques et sociales alternatives au libéralisme, voilà autant de perspectives qui caractérisent les ambitions de la FSU et qui s'incarnent au quotidien dans le champ social et professionnel.

2020 : Une rentrée sous tension à l'université du Mans !

La rentrée 2020 à l'Université du Mans est marquée, comme dans de nombreux établissements de l'enseignement supérieur français, par la crise sanitaire liée au Covid, à double titre. D'une part, elle accueille environ 600 étudiants de plus que l'année précédente - qui était déjà une année de forte augmentation- alors qu'un nombre important de postes ne sont pas pourvus ou dans le meilleur des cas occupés par des précaires (ATER, CTER, contractuels) ; 40 % des personnels biatss (non enseignants) de LMU sont contractuels à l'heure actuelle. D'autre part, elle doit assurer ses missions en veillant au respect par les étudiants et les personnels des très contraignantes mesures sanitaires (port du masque permanent en cours, distance physique, nettoyage des places, aération…) sans que le ministère ait accordé les moyens nécessaires.

Ce n'est pas tout ! Profitant d'un contexte de difficile mobilisation en raison du Covid, la ministre Frédérique Vidal entend bien faire adopter au plus vite au mois de septembre sa Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) qui constitue une nouvelle attaque contre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et les conditions d'emploi de ses agents. Cette loi prévoit en effet pour les enseignants-chercheurs la création de nouveaux contrats de travail d'exception aux dispositions statutaires, sous forme de « tenure tracks », l'accentuation de la précarité pour les personnels Biatss avec les CDI de chantier, la généralisation de la recherche sur projets fléchés au détriment de financements récurrents, pourtant seuls capables de garantir l'autonomie de la recherche. Seuls une dizaine de sites en France, autoproclamés excellents, bénéficieront, in fine pour quelques chercheurs à l'intérieur des bons périmètres, de moyens supplémentaires. De plus, les moyens financiers promis à grands cris ne compensent même pas l'inflation pour le moment ; c'est le gouvernement suivant qui devra dans deux ans trouver les milliards dont les media se font écho, qui seront vraisemblablement pris sur le salaire global des fonctionnaires par la réforme des retraites et réintroduits sous forme, au mieux, de quelques primes en différenciant les carrières sur des critères obscurs.

S'opposant à ces nouvelles régressions sociales, les syndicats FSU de l'ESR demandent

- l'abandon de ce projet de loi LPPR et l'ouverture de véritables négociations pour la satisfaction des revendications exprimées par la communauté scientifique ;
- un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires, enseignant-e-s-chercheur-e-s, chercheur-e-s, ingénieur-e-s , technicien-ne-s, personnels de bibliothèques et administratifve-s à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ; et dès à présent, le dégel de tous les emplois vacants ;
- une revalorisation significative des salaires ainsi que le dégel du point d'indice et un rattrapage en nombre de points du pouvoir d'achat perdu depuis 2010.

Seule une mobilisation collective permettra d'obtenir une université telle qu'elle devrait être ; pour ce faire il faut rejoindre et soutenir notre syndicat FSU qui a obtenu plusieurs victoires sur la répartition des primes, sur la transparence dans la diffusion des informations, dans la lutte contre la précarité, dans la défense individuelle des collègues.

La FSU engagée pour les droits des femmes

La FSU 72 est membre du Collectif Féministe Unitaire qui regroupe différentes organisations et collectifs : FSU, CGT, CNT, Sud Solidaires, LDH, Collectif pour une terre plus humaine.

Le Collectif Féministe Unitaire organise plusieurs fois dans l'année des actions pour les Droits des femmes : Campagne d'information pour la défense du droit à l'avortement,Installation de panneaux sur les féminicides le 23 Novembre lors la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, Quizz Droits des femmes le 8 mars au marché de Pontlieue et se réunit régulièrement pour les préparer.

Action du 23 Novembre 2019 contre les féminicides

Des actions sont en préparation pour Novembre2020, Janvier et Mars 2021.

C'est actuellement Justine Pibouleau (SNUipp-FSU) qui représente la FSU au Collectif Féministe Unitaire.

Il serait souhaitable d'être au moins deux personnnes.

Un appel à volontaire(s) est lancé!

La démarche scientifique, la vraie ?

Le SNCS, syndicat des chercheurs scientifiques, membre de la FSU, fait le point, en cette période troublée, sur l'épisode qui a mis en lumière le « Docteur Raoult ».

Il évoque, par cet événement médiatique, une image troublée de la recherche scientifique dans des circonstances elles-mêmes troublées. En 2016 déjà le syndicat dénonçait, contrairement à Didier raoult qui l'encensait, le principe de recruter les chercheurs, pour « pallier la regrettable subjectivité des jurys » par une utilisation radicale de la bibliométrie. C'était un plaidoyer pro domo de la part de ce docteur champion du chiffre qui « tournait » à environ une publication par semaine. Le syndicat rappelle, en réaction à ce nouveau mode de gestion de la recherche, ce qu'est une production scientifique raisonnable et raisonnée.
La démonstration sur la cloroquine laisse les spécialistes assez perplexes. Le syndicat ne tranche pas ce débat. En revanche il dénonce les leçons de morale que le professeur Raoult se croit autorisé à donner à la Terre entière, en particulier via la tribune publiée dans Le Monde daté du 26 mars 2020.
L'expression privilégiée de la pensée de Didier Raoult, c'est l'invective : invective contre les comités d'éthique, les modélisateurs, les méthodologistes, les mathématiciens qui se mêlent d'épidémiologie, traités – insulte suprême – de « météorologistes » ! Quant à l'épidémiologie elle-même, bizarrement, elle ne semble pertinente qu'issue des réflexions du thérapeute. En résumé « Je sais tout et ils ne savent rien ».

N'en déplaise au Dr Raoult, les modèles apportent une multitude d'enseignements. Et si « la complexité énorme des phénomènes de la vie » nous empêche encore de prévoir ab initio l'efficacité d'un médicament, de leur côté, la mécanique du vol, la climatologie, la météorologie, toutes sciences que le Dr Raoult vilipende sans les connaître, savent aujourd'hui faire des prédictions.

Les sciences méthodiques ne sont pas, du fait qu'elles sont méthodiques, désincarnées. La dichotomie entre médecins et méthodologistes – dont le Dr Raoult fait le titre de sa tribune – est une opposition artificielle. Celles et ceux qui ont de la méthode, qui ont reçu et enrichissent les méthodes patiemment mises au point par leurs prédécesseurs ne sont pas ipso facto dénués de réflexion morale, voire d'« inspiration humaniste ou religieuse ». Sans méthodologie, sans recherches préalables, sans expériences et contre-expériences, sans réflexion, eût-il suffi à Pasteur une inspiration humaniste pour oser porter au petit Joseph Meister, avant même qu'il parût malade, treize inoculations d'une suspension d'un broyat de moelle de lapin mort de la rage ? Ceci n'est pas antinomique de la singulière empathie qu'il fallut au même Pasteur pour appliquer ensuite son traitement à la petite Louise Pelletier, en désespoir de cause, démarche vouée à l'échec car sciemment trop tard, mais par humanité pour elle, en prenant le risque de sacrifier des années de travail et de mettre en péril sa réputation de savant.

Contre l'empirisme archaïque professé par le Dr Raoult, tout a été dit, il y a 155 ans déjà, par le père de la médecine expérimentale, Claude Bernard : « Le médecin expérimentateur (…) cherchera à traverser l'empirisme pour en sortir et arriver au second degré de la méthode expérimentale, c'est-à-dire à l'expérience précise et consciente que donne la connaissance expérimentale de la loi des phénomènes. En un mot, il faut subir l'empirisme, mais vouloir l'ériger en système est une tendance antiscientifique. » La véritable démarche scientifique est de « croire fermement aux principes et de douter des formules », fût-ce la formule plaisante d'une molécule bon marché.

La recherche est un métier, dont les résultats ne s'obtiennent, même en temps d'épidémie, qu'en y mettant le temps et les efforts nécessaires. Le temps, les femmes et les hommes, l'éducation, la ténacité, les outils et les moyens suffisants.

(D'après un article paru dans SNCS hebdo 20 n°5)

Territoires. Qui les structure, les organise, les humanise ?

Quand on pense territoires on pense "élus", "maires". Ils sont importants, mais ce réflexe occulte d'autres acteurs et actrices bien plus nombreux : la multitude des agent-e-s qui font vivre des services publics indispensables

.Le SNUTER regroupe des agent.e.s des collectivités territoriales et de leurs établissements publics quels que soient leurs métiers, leurs statuts, leurs employeurs. Il est indépendant mais pas neutre.

En cela, et malgré les différences liées aux métiers qu'il syndique, il s'inscrit pleinement dans la Fédération Syndicale Unitaire. Il fait preuve de sa détermination dans la défense des salaires, des conditions de travail, des avancements, au quotidien, tout en participant activement aux mobilisations sur les grandes questions de société portant sur la justice sociale, l'égalité d'accès aux droits, les services publics, les libertés et en prenant régulièrement des initiatives pour réaliser l'unité syndicale. Fort de plusieurs milliers d'adhérent-e-s, ce syndicat est implanté et parfois majoritaire dans de nombreuses collectivités territoriales.

Les agents territoriaux sont parmi les salarié-es les plus mal payé-es en France (Source INSEE). Que ce soit pour les catégories C, B ou A le pouvoir d'achat baisse. C'est la conséquence des politiques austéritaires, de l'augmentation sans contre partie des cotisations sociales dont par exemple la CSG.

Travailler au service du public, être en charge de l'intérêt général, c'est une mission parfois difficile. C'est un engagement quotidien. Pourtant, comme les autres fonctionnaires et souvent plus que d'autres, ces fonctionnaires territoriaux.ales sont souvent dénigré.e.s, stigmatisé.e.s, caricaturé.e.s.

Les services publics sont qualifiés de "trop lourds, trop lents, trop chers", autant d'a priori savamment entretenus par la pensée néo libérale. Entretenir les

routes, assister les enfants en maternelle, tenir un guichet dans une mairie, entretenir le réseau d'eau, les espaces verts, garantir la propreté des villes, accueillir les enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance, prendre en charge la petite enfance (crèches, assitant-e-s maternel-le-s), ... ne seraient donc que des coûts? Combien coûterait un déplacement sur des routes défoncées? Combien coûterait à la sécu un réseau d'eau défaillant? Combien coûterait une absence de gestion de la diffciulté sociale? Combien coûterait une non prise en charge de la petite enfance? Combien tout cela coûterait-il aux usager-e-s, à la société, à notre avenir commun ?

On le voit, la fonction publique territoriale est essentielle et pourtant elle est composée de nombreux-ses contractuel-les. Ce sont des contrats successifs sur des emplois permanents, des emplois saisonniers, des agents temporaires sur vacances d'emploi, des faux vacataires, des emplois aidés. La liste est longue des agent.e.s territoriaux.ales en situation de précarité d'emploi, au mépris de la législation en vigueur. En cette rentrée, et malgré ces conditions d'emploi déjà très dégradées, les agent-e-s de la territoriale ont à se battre pour ne pas voir certains avantages acquis remis en cause par l'application des 1607h, dans le cadre de rediscussion des protocoles 35h. Plus localement, sur la ville du Mans, le nouveau calendrier de service des ATSEM engendre une pénibilité contre laquelle elles se sont fortement mobilisées avec la FSU, rejointe par l'intersyndicale. La lutte collective a payé... Les agent-e-s ont eu gain de cause!

Enseignement professionnel

Dans les lycées professionnels, une rentrée 2020 à l'opposé des enjeux sanitaire, économique et écologique

Le contexte sanitaire et économique, le confinement comme la reprise épidémique largement prévisible, auraient dû être à l'origine d'une préparation sérieuse et rigoureuse de cette rentrée scolaire.

Or, le ministre en a décidé autrement préférant minimiser les consignes sanitaires et refusant tout aménagement d'organisations pédagogiques dans les établissements. Il maintient toutes ses réformes même si ces dernières vont renforcer les inégalités sociales et scolaires. Agissant ainsi, il démontre ne prendre aucunement en compte l'effondrement économique déjà engagé et ses impacts sur l'avenir des jeunes.

Le SNUEP-FSU dénonce son entêtement à ne pas se saisir de la sécurisation des ateliers en lycées professionnels et des difficultés accrues pour les personnels à trouver des lieux de stage. Il dénonce aussi son obstination à vouloir développer l'apprentissage au détriment des formations professionnelles scolaires - alors même que les ruptures de contrats provoquent l'augmentation du nombre de jeunes sans qualification.

Le plan jeunesse du gouvernement, qui s'adresse aux jeunes les moins qualifiés ou les plus éloignés de l'emploi, révèle que la précarisation de tout un pan de la jeunesse fait partie de leur projet de société - à l'opposé ici des principes de justice sociale et d'égalité. L'Éducation nationale, donc la formation qualifiante et diplômante, est quasiment exclue de plan. Aucune place d'accueil supplémentaire n'a été financée en lycée professionnel dans les filières fléchées comme prioritaires (tourisme, industrie, soin et santé à la personne…). Aucune création dans les métiers de la transition écologique.

Pire, le projet pour les jeunes décrocheurs consiste en un programme de mobilisation de 4 mois qui validerait des compétences comportementales délivrées en « open badges » (sorte de médaille numérique sans aucune valeur scolaire ni professionnelle).

Le SNUEP-FSU dénonce avec force ce programme purement scandaleux ! Il rappelle que les enseignant·es de la voie professionnelle produisent des parcours de réussite pour des jeunes souvent très éloignés des attendus scolaires. Ils en produiraient d'ailleurs davantage si le ministre ne s'évertuait pas à saboter et démanteler la voie professionnelle publique ! Il s'agit ici aussi d'un mépris avéré pour les personnels travaillant dans les dispositifs de lutte contre le décrochage (MLDS) dont l'efficacité sur le terrain est plébiscitée et qui voient pourtant leurs budgets fortement réduits cette année.

Les 6,5 milliards débloqués pour financer ce plan sont en réalité des aides conséquentes offertes aux entreprises pour les inciter à pallier en urgence voire à tenter de masquer les véritables chiffres du chômage qui s'annoncent.

Pour le SNUEP-FSU investir dans la formation professionnelle publique solide et ambitieuse doit être une priorité car elle permet à tou.te.s les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification certifiée par un diplôme reconnu par les conventions collectives.

Enseignement : second degré

Le SNES est un syndicat qui regroupe et défend les personnels, titulaires ou non du second degré (enseignant.e.s aussi bien contractuel.le.s que certifié.e.s, agrégé.e.s ou autres..., CPE, Psy-EN et DCIO, assistant.e.s d'éducation, AESH...) en portant des valeurs et un fonctionnement démocratique.

Le SNES est le 1er syndicat du 2nd degré, que ce soit en nombre d'adhérent.e.s, par son implantation (Il est présent dans la plupart des établissements dès l'INSPE, notamment dans les CA et accompagne les collègues de leur entrée dans le métier à la retraite) par ses résultats aux élections professionnelles ou par son nombre de représentant.e.s dans les instances administratives.

En Sarthe, le bureau élu est composé d'une douzaine de collègues (hommes et femmes, dans différentes disciplines, titulaires ou non, certifié.e.s, agrégé.e.s, AESH, CPE, retraité.e.s …) présent.e.s dans différents collèges (y compris en

éducation prioritaire) et lycées du département.

Il travaille en étroite collaboration avec les autres syndicats de la fédération que ce soit dans le secondaire (SNEP, SNUEP, SNETAP, SNUPDEN…) ou plus largement de l'éducation ou de la fonction publique (SnUipp, SNASUB, SNICS, SNUAS-FP, SNUTER…).

Encore une fois marquée par une baisse globale des moyens dans le second degré, avec donc, malgré nos protestations, des équipes incomplètes pour débuter l'année dans beaucoup d'établissement, cette rentrée a en outre été marquée par la situation épidémiologique en raison de la circulation du coronavirus, alors particulièrement élevée en Sarthe.

Elle s'est traduite par des situations très diverses en termes de modalités d'organisations d'un établissement à l'autre :

- en ce qui concerne la réception, dotation et distribution du matériel sanitaire, des masques par exemple, tout particulièrement dans les lycées. Pour nos collègues AESH, également particulièrement concerné-e-s, nous avons d'ailleurs obtenu, lors du CTSD de mercredi 2-09, de la part des services de l'inspection académique de la Sarthe la confirmation et l'assurance de leur approvisionnement.

- en ce qui concerne les modalités de non-brassage des élèves… voire l'ouverture des établissements avec une rentrée très particulière (en distanciel) pour nos nouveaux-velles collègues.

N'hésitez pas à nous remonter les situations locales et à nous solliciter.

Enseignement premier degré

Puisqu'on vous dit que tout est prêt !

Pendant que le ministre Blanquer répète à tous vents que tout est prêt et que la rentrée s'est bien passée, dans les écoles, l'inquiétude grandit et la colère monte...

En Sarthe comme ailleurs, n'en déplaise au ministre, les conditions de rentrée sont pires encore que les années précédentes :

• Vacances Apprenantes avec Auchan !

Alors que les RASED manquent, que les possibilités de départs en formation spécialisée CAPPEI sont très insuffisantes et le volume horaire de la dite formation fond comme les glaciers des Alpes (et hélas à la même vitesse), le ministre Blanquer externalise la prise en charge de la difficulté scolaire avec le dispositif « Vacances apprenantes ». Ce label, donné par le ministère au supermarché Auchan en Sarthe, entre autres partenaires privés, entretient la confusion entre ce qui relève de l'école et ce qui n'en relève pas et promeut le rapprochement entre l'école et le monde économique, au détriment de la première et au bénéfice du second, n'en doutons pas !

Le SNUipp-FSU dénonce toute tentative de marchandiser l'éducation et revendique une politique ambitieuse de prise en charge de la difficulté scolaire au sein de l'école publique.

• Pénurie de remplaçant.e.s

Alors que plus d'une dizaine de postes de remplaçant.e.s ont été supprimés en Sarthe lors de la carte scolaire, et que des dizaines de remplaçant.es sont mobilisé.es à l'année car les recrutements nécessaires n'ont pas eu lieu, les professeur.e.s des écoles et les familles ont tout lieu de se demander qui remplacera les enseignant.e.s absent.e.s pour cause de maladie ou d'obligation d'isolement en raison du COVID.

Le SNUipp-FSU 72 réclame la création des postes nécessaires pour abonder la brigade de remplacement et assurer la continuité du service public d'éducation.

• Généralisation des PIAL dans tout le département

Alors qu'il y a un an, le ministre Blanquer se vantait qu'« Avec les PIAL, ce ne sont plus les familles qui attendent un accompagnant, c'est l'accompagnant qui accueille les familles », en Septembre 2020 dans les écoles sarthoises, des enfants en situation de handicap ne bénéficient pas d'un accompagnement d'AESH car les recrutements sont encore en cours ! La gestion des AESH par les PIAL crée une désorganisation des services des AESH, engendrant de la souffrance chez les personnels et un turn over encore plus important sur ces postes déjà peu valorisés au niveau salarial.

Le SNUipp-FSU revendique des recrutements d'AESH à la hauteur des besoins et anticipés avant la rentrée scolaire, une augmentation des salaires, une formation professionnelle digne de ce nom et une prise en compte des vœux des AESH quant aux affectations.

• Direction d'école : halte aux cadences infernales !

Alors que la nouvelle circulaire sur la direction d'école, parue au BO du jeudi 27 août, mentionne « l'octroi de journées de décharges complémentaires en cas de remplaçants disponibles » il y a tout lieu de craindre que la pénurie de remplaçant.es en Sarthe ne permettra pas d'y parvenir alors même qu'il est parfois compliqué de pourvoir aux décharges réglementaires notamment pour les écoles de moins de quatre classes ! De plus, alors que la même circulaire prévoit la simplification des tâches administratives des directrices et directeurs d'écoles, ce ne sont pas moins de 6 enquêtes différentes que nos collègues chargé.es de direction ont eu

à renseigner en Sarthe!

Le SNUipp-FSU exige une augmentation des décharges de direction dans toutes les écoles ainsi qu'une réelle simplification des tâches administratives.

• Loi de ~~transformation~~ destruction de la fonction publique

Alors que les conditions d'exercice du métier deviennent plus difficiles d'année en année, les dispositifs qui permettaient d'aménager le temps de travail ou de faire une pause dans la carrière sont réduits voire disparaissent : refus des temps partiels, des disponibilités, des détachements, impossibilité des mutations… Le nombre de démissions et de demandes de rupture conventionnelle en augmentation en Sarthe comme dans tout le pays témoigne d'une souffrance au travail qui n'est pas reconnue par l'institution. La disparition du paritarisme orchestré par la loi Dussopt amplifie ces phénomènes en ne permettant plus aux représentant.e.s du personnel de porter la voix de leurs collègues et en individualisant les relations entre les personnels et l'administration.

Le SNUipp-FSU demande l'abrogation de la loi Dussopt, et le retour des CAPD pour un traitement collectif paritaire, transparent et équitable des personnels et des carrières.

• Des évaluations pour quoi faire ?

Alors qu'en cette rentrée hors normes et après des mois d'isolement et de déstabilisation, les élèves ont d'abord besoin que soient recréées des dynamiques pédagogiques collectives et de retrouver confiance, des évaluations nationales standardisées pour les CP et les CE1 sont programmées dès le 14 septembre. Ni l'école ni les élèves ni les enseignants ne peuvent trouver un intérêt à la passation de ces évaluations nationales qui répondent à une volonté de pilotage de l'école par les résultats et pas à des objectifs pédagogiques.

Le SNUipp-FSU demande que les évaluations nationales n'aient pas lieu et lance une pétition avec d'autres organisations syndicales et la FCPE.

Répression syndicale

Des militant.es et lanceur.se.s d'alerte sont victimes du management par la peur et de la répression syndicale qui sévit actuellement dans les services publics et dans les entreprises. Leurs collectifs de défense ont décidé de s'unir et d'organiser un meeting interprofessionnel contre la répression au travail mercredi 16 Septembre à Paris.

ANTHONY SMITH - INSPECTION DU TRAVAIL

Inspecteur du travail dans la Marne, dirigeant de la CGT-TEFP, représentant du personnel au Ministère du Travail : suspendu en pleine crise sanitaire par Muriel Pénicaud pour avoir fait son travail de protection des salarié·e·s d'une association d'aide à domicile, le Ministère du Travail l'a sanctionné ce 14 août par un déplacement d'office en Seine-et-Marne, à 200 km de chez lui. Le 10 septembre la ministre a reculé. Anthony Smith reste inspecteur du travail... Il n'est muté "qu'" à 70km de chez lui...

ÉRIC BEZOU – SNCF

Cheminot à Mantes-la-Jolie (78), syndiqué SUD Rail, harcelé disciplinairement par la SNCF pour s'être mis à genoux en 2019 devant son supérieur lui refusant son avancement : malgré le refus de l'inspection du travail de valider son licenciement demandé par la SNCF, le ministère du travail est passé outre, et Éric a été licencié par la SNCF le 21 juillet.

LES « 3 DE MELLE » – ÉDUCATION

Aladin, Cécile et Sylvie, trois enseignant·e·s du lycée Desfontaines de Melle (académie de Poitiers), syndiqué·e·s SUD Éducation, suspendu·e·s pour 8 mois pour s'être mobilisé·e·s contre les E3C du nouveau Bac Blanquer : leur suspension inédite et illégale au-delà du maximum de 4 mois laisse craindre de lourdes sanction lors de leurs conseils de discipline à la rentrée.

LES INFIRMIERS DU ROUVRAY – HÔPITAL

Deux infirmiers de l'hôpital psychiatrique du Rouvray (76), l'un syndiqué SUD Santé Sociaux, l'autre militant des « Blouses noires » : parmi les 9 soignant·e·s du Rouvray inquiété·e·s pour avoir lancé l'alerte en avril concernant la gestion des masques par leur direction et son refus d'équiper les patients, ils ont été mis à pied en juillet pour 10 et 15 jours.

ANISSA AMINI – EHPAD

Aide-soignante en EHPAD à Livry-Gargan (93), élue SUD Santé Sociaux au CHSCT de son EHPAD : convoquée en entretien préalable pour avoir alerté, du CHSCT à la presse, sur le manque de protections de ses collègues en pleine crise sanitaire, elle risque de lourdes sanctions.

YANN GAUDIN – PÔLE EMPLOI

Conseiller Pôle Emploi à Rennes, il a été licencié le 3 juillet pour avoir lancé l'alerte sur des pratiques frauduleuses de Pôle Emploi et pour avoir expliqué aux chômeurs et chômeuses comment faire appliquer leurs droits.

VINCENT FOURNIER – LA POSTE

Postier dans les Yvelines, délégué départemental CGT FAPT 78, déjà 5 entretiens préalables au licenciement et 4 commissions disciplinaires en 5 ans : expulsé d'un bureau de poste par la police alors qu'il informait des postier·e·s sur le droit de retrait lors du confinement, il est passé en commission disciplinaire le 31 août sur la base de faux témoignages et risque 3 mois de mise à pied.

ROGA ET VICTOR – UNIVERSITÉ

Deux militants de l'université de Nanterre, l'un militant associatif, l'autre représentant UNEF à la CFVU de l'université : déjà condamnés à respectivement 6 mois ferme et 4 mois avec sursis suite à la dispersion violente par la police d'une AG contre la sélection à la fac en 2018, leur procès en appel se tiendra le 13 octobre suite à plusieurs reports, dont un lors de la grève des avocat·e·s.

GAËL QUIRANTE – LA POSTE

Postier licencié en 2018 sur autorisation de Muriel Pénicaud, secrétaire de SUD Poste 92, ayant subi 2 mises en examen dont une toujours en cours, et 7 procès dont l'un a débouché sur 3 mois de prison avec sursis sur simple accusation sans preuves de la part de cadres de La Poste : sa procédure d'appel est en cours, et il doit passer en procès pour « violences » alors que c'est lui qui a été interpellé brutalement par la police.

Réseau Education Sans Frontières

Le Réseau Education Sans Frontière (RESF) existe en Sarthe depuis le mois de juin 2006. Il s'est créé en réaction à l'intrusion de la police allant chercher deux enfants dans une école maternelle du Mans afin de les expulser avec leur famille.

Depuis cette date, RESF qui regroupe dans leur diversité des syndicats (FSU, CGT par exemple), la fédération des parents d'élèves (FCPE), des associations (la LDH, la pastorale des migrants…), des citoyen-ne-s d'origine très diverses se réunit chaque lundi soir, à 18 H, à la maison des associations.

Il essaie d'apporter aide et soutien aux jeunes mineurs ou majeurs isolés comme aux familles d'enfants scolarisés sans papiers.

RESF est un réseau, où chacun-e-s'engage au niveau qu'il-elle- souhaite, pour faire vivre la solidarité au quotidien, dans les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, université) et dans la ville.

C'est un acte de résistance aux politiques de rejet et d'exclusion, pour affirmer que le droit à l'éducation, à la vie en famille et à une vie digne et décente constituent des droits fondamentaux inaliénables, droits de plus en plus mis à mal par les différentes lois sur l'asile et l'immigration.

La situation en Sarthe :

Maltraitance administrative et politique : des dizaines de jeunes scolarisés depuis plusieurs années, à qui la préfecture refuse, à leur majorité de délivrer un récépissé et un titre de séjour se trouvent dans une grande détresse sociale et psychologique. Arrêt des formations lorsqu'elles sont en apprentissage, arrêt des prises en charge de l'aide sociale à l'enfance, sans hébergement… une négation d'années d'efforts et d'investissement…

C'est la solidarité citoyenne et associative, celle des établissements scolaires et des personnels, qui permet à ces jeunes de poursuivre difficilement leur formation.

Maltraitance sociale et politique : des familles et des enfants qui se retrouvent sans solution d'hébergement stable et pérenne, mise à l'abri, dans le meilleur des cas dans des foyers de nuit condamnées à l'errance pendant la journée.

Ensemble,

• Affirmons que le droit à l'éducation et à l'école constitue un droit fondamental pour tous les jeunes.

• Refusons que des jeunes et des familles puissent être expulsés alors qu'ils sont scolarisés. Pas de chaises vides dans nos établissements scolaires.

• Exigeons :

- Le respect des droits fondamentaux et de la convention internationale des droits de l'enfant
un titre de séjour pour les familles d'enfants scolarisés,
- Un titre de séjour pour que chaque jeune majeur isolé scolarisé puisse terminer sa formation et acquérir une qualification.

- Le droit à un hébergement stable et à une vie digne.
L'hébergement est en effet bien souvent un des obstacles majeurs rencontrés par les familles. Ainsi au Mans, alors que le statut de demandeurs d'asile implique l'attribution d'un logement, nombreuses sont les familles qui se retrouvent prises en charge dans le cadre de l'hébergement d'urgence (115), qui se trouve ainsi saturé, et où les conditions d'hygiène sont déplorables. L'ancienne caserne des pompiers à Pontlieue, le foyer de la rue Flore (ex-centre des impôts) et le foyer Noguès (ex-centre d'accueil de jeunes délinquant-es) ont ainsi vu défiler des centaines d'hommes, femmes, enfants y compris des bébés. Ces lieux étant fermés en journée (totalement ou partiellement), ils/elles doivent le quitter quotidiennement et errer dans les rues en attendant l'heure de réouverture le soir pour être à l'abri.

On imagine sans peine les difficultés rencontrées par les enfants scolarisés pour étudier dans un tel contexte ! L'ouverture d'un nouveau lieu à proximité de la gare (ex foyer Athanor, rebaptisé le Viaduc) devrait permettre d'accueillir une centaine de personnes et sera ouvert en journée. Mais la probable fermeture des lieux évoqués plus haut risque de conduire très rapidement à un engorgement.
L'autre problème majeur lié à l'hébergement est celui rencontré par les familles déboutées de leur demande de droit d'asile. Elles doivent dans ce cas quitter leur logement, et se retrouvent ainsi à la rue, dépendantes des capacités d'accueil du 115, dans les conditions évoquées ci-dessus.

• Vous vous interrogez sur comment vous engager dans la solidarité,

• Vous êtes disponible / intéressé.e, pour aider, héberger accompagner un jeune en formation,

Contactez-nous : RESf c/o LDH - 4 place d'Arcole - 72 000 LE MANS

Soutien financier

Chaque année, RESF organise une soirée de soutien aux familles accompagnées. C'est l'occasion de récolter les dons nécessaires aux différentes dépenses lorsque les familles ne peuvent les engager (transport ferroviaire à la Préfecture d'Angers, à Paris pour l'OFPRA, timbres fiscaux…). Le confinement n'a pas permis d'organiser cette soirée cette année. Il est cependant possible d'apporter un soutien financier en adressant un chèque à l'adresse suivante :

LDH :
Pôle Coluche 31-33, allée Claude-Debussy, 72 100 Le Mans

Chèque à l'ordre de LDH 72 (préciser RESF au dos du chèque).

Ce don donne droit à une déduction fiscale.

Les Rosies Sarthoises

Qui sont les Rosies?

Le groupe de Rosies de la Sarthe est né lors du mouvement social contre la réforme des retraites en Janvier 2020. Nous sommes à ce jour plus de 100 femmes sarthoises originaires d'univers professionnels très divers du service public (essentiellement à ce jour) mais aussi peu à peu issues d'entreprises privées.

Femmes travailleuses, femmes militantes, femmes grévistes, femmes syndicalistes, femmes salariées, retraitées ou privées d'emploi, nous avons ressenti le besoin de nous regrouper pour rendre plus visible notre colère.

C'est sous l'impulsion de l'organisation ATTAC, que nous nous sommes constituées. L'idée était de mettre en scène la double, la triple journée des femmes en une seule et de dénoncer les conséquences de la réforme sur les retraites sur les femmes. Nous avons alors investi l'espace public à notre façon par le corps, par la danse , par des prises de paroles permettant de mettre en mots et en pensées les enjeux pour les femmes dans la lutte pour l'égalité au travail.

Pourquoi cette tenue?

Nous avons réutilisé une icône de la culture populaire américaine, Rosie la Riveteuse qui symbolise les six millions de femmes qui ont travaillé dans l' industrie durant la Seconde Guerre mondiale. Rosie est devenue un symbole féministe, et sa tenue bleue, rouge et jaune nous a rendues visibles, permettant de théâtraliser notre lutte. Enfilée en début de manif, elle est devenue une véritable tenue de combat qui nous fédère.

Les luttes des Rosies sarthoises

Notre champ d'action est celui de la lutte pour l'égalité des droits des femmes au travail et contre les violences professionnelles sur les femmes. A ce titre, les Rosies se joignent aux manifestations organisées par les organisations syndicales, dont la FSU, contre la réforme des retraites, et pour la justice sociale et environnementale. Les Rosies participent aussi aux actions des collectifs féministes locaux, comme samedi 12 septembre dernier contre les féminicides. De plus, les Rosies organisent des actions qui leur sont propres, comme les déambulations dans les centres commerciaux le samedi, ou la journée Femmes en luttes, prévue Samedi 21 mars, qui a malheureusement été annulée par le confinement du printemps, mais qui sera reprogrammée prochainement.

Dans toutes ces actions, les Rosies ont reçu le soutien logistique et humain de la FSU : prêt de sono portable, impressions des tracts, et participation active - visible ou invisible - de ses militant.es, que nous remercions.

AESH : VOS REPRESENTANTES EN SARTHE

- **Katia Brunet (AESH lycée Yourcenar Le Mans)**

- **Isabelle Achart (AESH Ecole Marceau Le Mans)**

sont élu-es à la Commission Consultative Paritaire (CCP) académique. Elles peuvent répondre à vos questions, et vous aider dans vos démarches.

Pour les contacter, appeler
Isabelle Achard (1er degré) au 0649640283
Katia Brunet (2nd degré) au 0686846411
ou adresser un message à fsu72@fsu.fr

Isabelle Achard

Katia Brunet

Vous pouvez aussi être reçu-e à la section FSU 72, 29 place d'Alger, en prenant rendez-vous le soir après la classe ou le mercredi..